

Palaiseau, le 18 juin 2021

Décision n° 33/2021/Institut Mines-Télécom

Objet : Proclamation des résultats pour l'élection des représentants du personnel et des usagers au conseil d'administration (scrutin du 14 au 18 juin 2021).

- **Collège A - Collège des personnels chargés de l'enseignement et de la recherche**

Nombre de sièges titulaires	3
Nombre de sièges suppléants	3

Liste	Nom Prénom	Entité	
CFDT	Samuel TARDIEU	Télécom Paris	Titulaire
	Claire LONGUET	IMT Mines Alès	Suppléante
Liste sans étiquette M. SAOUDI	Samir SAOUDI	IMT Atlantique	Titulaire
	Ghaya REKAYA	Télécom Paris	Suppléante
CGT Sud	Christine LETROU	Télécom Sud Paris	Titulaire
	Christophe LOHR	IMT Atlantique	Suppléant

Le mandat des personnels élus pour le collège A débute le 26 juin 2021

- Collège B - Collège des autres personnels**

Nombre de sièges titulaires	2
Nombre de sièges suppléants	2

Liste	Nom Prénom	Entité	
CFDT	Dominique DUBOIS	IMT Lille Douai	Titulaire
	Christelle DONCHERY	IMT-BS	Suppléante
UNSA-CEFI & CFE-CGC *	Bruno REMY	IMT Lille Douai	Titulaire
	Pascale MELONI	IMT Lille Douai	Suppléante

* par tirage au sort suite à égalité des voix avec la liste CGT SUD

Le mandat des personnels élus pour le collège B débute le 26 juin 2021

- Collège C1 - Collège des usagers en cycle doctoral**

Nombre de sièges titulaires	1
Nombre de sièges suppléants	1

Liste	Nom Prénom	Entité	
CFDT	Clément LE LUDEC	Télécom Paris	Titulaire
	Nafissatou IDRISSE	IMT Mines Albi	Suppléante

Le mandat des usagers élus pour le collège C1 débute le 21 juin 2021

- **Collège C2 - Collège des usagers en cycle de formation d'ingénieur, en cycle conduisant au diplôme d'études supérieures de gestion et en cycle conduisant à un diplôme de master**

Nombre de sièges titulaires	2
Nombre de sièges suppléants	2

Liste	Nom Prénom	Entité	
ListeInterEcoles	Louise LEWONCZUK	IMT Atlantique	Titulaire
	Thomas AUGUSTE	Télécom Paris	Suppléant
Liste sans étiquette M. BOUDES	Gabriel BOUDES	IMT Lille Douai	Titulaire
	Ninon PEYSSON	Mines St Etienne	Suppléante

Le mandat des usagers élus pour le collège C2 débute le 21 juin 2021

Les contestations sur la validité des opérations électorales sont portées, dans un délai de quinze jours à compter de la proclamation des résultats, devant la directrice générale avant tout recours devant le tribunal administratif.



Odile GAUTHIER
Directrice générale